

Paris, le 24 novembre 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Plan de rénovation énergétique : un bonus oui mais pas de contraintes !**

Le ministère de la Transition énergétique vient de présenter sa feuille de route avec pour objectif la rénovation de 500 000 logements par an, axée notamment sur les économies d'énergie dans les logements privés et publics. Un système de bonus-malus devrait être mis en place en fonction des performances énergétiques des logements.

Le président de l'UNPI, Jean Perrin, déclare qu'il s'agit une nouvelle fois d'imposer aux propriétaires de nouvelles obligations lourdes et toujours sans aucune concertation. En effet, notre Fédération n'a, malgré ses demandes réitérées, jamais été reçue par Nicolas Hulot.

Les propriétaires aiment le patrimoine, ils veulent transmettre une planète en bon état - après encore faut-il pouvoir en assumer les frais. Si l'on ajoute des contraintes, ils n'auront plus les moyens financiers de réaliser ces travaux de rénovation.

Les propriétaires, déjà sensibilisés sur cette question, n'ont pas attendu ces annonces pour réaliser les travaux nécessaires à l'entretien et la rénovation de leurs biens : isolation des combles, double vitrage, chauffage ...

Selon le président de l'UNPI, les propriétaires ne sont pas hostiles à la rénovation énergétique, mais il est inacceptable d'imposer des mesures coercitives qui vont une nouvelle fois venir bloquer le marché.

#### Contact presse

Anne PRONIER  
[www.unpi.org](http://www.unpi.org)

01 44 11 32 54

[anne.pronier@unpi.fr](mailto:anne.pronier@unpi.fr)